

LE CHEF
DU
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

*Parlé de l'affaire au Conseil fédéral
le 18.10.1960*

*Entretien avec M. Hammarström, Ambassadeur de Suède,
le mardi 17 octobre 1960, à 16 h.*

M. Hammarström a lu différentes informations dans les journaux au sujet de l'intention du Conseil fédéral d'acheter des avions "Mirage". Ces informations correspondent à celles qu'a reçues le Gouvernement suédois d'autres sources. L'Ambassadeur pense que le Conseil fédéral a déjà pris une décision ou est sur le point d'en prendre une. Il désire faire une ultime démarche. Ce sera la dernière faite par son Ambassade.

Je réponds à M. Hammarström que jusqu'à présent le Conseil fédéral n'a pas pris de décision et que je ne sais pas quand il en prendra une. Je lui indique les raisons pour lesquelles nos experts donnent la préférence au "Mirage". M. Hammarström les connaissait d'ailleurs. Il relève encore que, d'après les informations qui lui ont été données de Suède, on aurait fait en Suisse des essais avec l'avion suédois, mais pas avec le "Mirage". Les essais avec ce dernier auraient été faits seulement en France.

L'Ambassadeur déclare d'ailleurs comprendre que le Conseil fédéral ne puisse pas passer outre à l'avis donné par les experts.

